



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00
Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 8/D/10

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme RIFFÉ Sandrine, domiciliée 7 Impasse du Chalet 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinzenaire dans le cimetière de Corbas au nom de Mme RIFFÉ Sandrine à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 13 juin 2025 et expirant le 13 juin 2040.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 13 juin 2025
Le maire

CA CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST

Payez contre ce chèque cinq cent Euro
non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

à Trésor Public

28/11/23

Payable en France 69
CALUIRE CENTR CAL
Tel: 04 37 26 45 74

N° de compte
04122123559

N° du chèque 6328514

M. BEAULE ERIC
HAUTERIVE
94 PLACE DE LA CULAZ
01640 ST JEAN LE VIEUX

à rédiger exclusivement en euros

€ 500,00

Fait à Corbas
Le 13/06/25
Signature

(21)

6328514 0690178069084 006122123559